



Divorce pour faute avec preuve

Par **dounia42**, le **16/07/2012** à **17:41**

Bonjour, rnsa fait 1 an que je suis marié et j'ai trompé mon mari suis a cette adultère je suis tomber enceinte mon mari veut divorcé je souhaiterai savoir se que je risque pour adultère avec preuve et se que risque mon mari car il ma dit que si il as des ennui avec ses papier il dira que je lui est fait un mariage blanc alors que c un vrai mariage il as eu son titre de séjour de 1 an au mois de mars il est algérien merci pour vos reponce

Par **stephane51**, le **16/07/2012** à **19:02**

Je me fais l'avocat du diable, mais si c'est un "vrai mariage", vous n'avez pas perdu de temps pour aller voir ailleurs Vous êtes tombée enceinte, ce qui tend à penser que ce n'était pas une "erreur d'un soir", mais une relation plus suivie ... mais cela ne nous regarde pas.